

REFORME ANTI-ENDOMMAGEMENT : SUIVI DES INDICATEURS PAR LES DREALS

	Nombre d'inspections	Nombre de sanctions pour :			Nombre de courriers d'avertissement pour :			Année	Période
		Les responsables de projet	Les exploitants	Les exécutants de travaux	Les responsables de projet	Les exploitants	Les exécutants de travaux		
TOTAL	141	4	3	26	125	218	572	2014	1er semestre
		33			915				

Source : MEDDE - Au cours du premier semestre de l'année 2014, force est de constater que, deux ans après la mise en application de la réforme anti-endommagement, les DREAL restent très mobilisées sur ce sujet pour accompagner au mieux les acteurs dans la mise en oeuvre de cette réforme. Leur présence sur le terrain, par ailleurs appréciée, est une réalité, tout comme leur rôle d'animatrice du dispositif. Ceci est clairement confirmé par les chiffres ci-dessus : plus de **140 inspections**, **33 sanctions prises** et **près de 1000 courriers d'avertissement envoyés** au cours de cette période.